

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, **le 26 Mars à dix-neuf heures**, le Conseil Municipal de la Commune de CASTETS, dûment convoqué le **21 Mars 2025** s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de CASTETS, sous la présidence de M. Philippe MOUHEL, Maire.

Identifiant : DEL2025EL260303

PRESENTS : BARRERE Jean Louis - BORDELANNE Dominique - CAMPAGNE Jean-Paul - DARMAYAN Stéphane - DIBOS Thierry - ETCHEVERRY Dominique - FRUIT Vanessa - GALICHET Guillaume - LAGOUEYTE Clément - LAVIELLE Michelle - MOUHEL Philippe - SERVISSOLLE Eliane - SEYS Coralie - SOLER Catherine - TORREGROSSA Gérardine - VEJUX Denis - YARZABAL Isabelle

ABSENTS : LAMOLIE Michel - MERLIN Laurence

POUVOIRS : MOUHEL Philippe pour LAMOLIE Michel

Vanessa FRUIT est élue secrétaire de séance.

Membres en exercice : 19 Présents : 17 Pouvoirs : 1

Objet : Approbation du Compte Financier Unique 2024 du budget des Centrales Photovoltaïques

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Compte Financier Unique 2024 du budget des Centrales Photovoltaïques ;

CONSIDERANT que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion ;

CONSIDERANT que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

CONSIDERANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Le CFU du Budget des Centrales Photovoltaïques fait ressortir les éléments suivants :

	Résultat cumulé à la clôture de l'exercice précédent N-1	Résultat propre à l'exercice N	Résultat de clôture cumulé de l'exercice N
Investissement	135 070.13 €	2 325.00 €	137 395.13 €
Fonctionnement	-1 476.96 €	2 267.94 €	790.98 €
TOTAL	133 593.17 €	4 592.94 €	138 186.11€

Après présentation du CFU 2024 du budget des Centrales Photovoltaïques, monsieur le Maire quitte la salle pour laisser la présidence à madame Eliane SERVISSOLLE, pour permettre à l'assemblée de voter.

Après délibérations, le Conseil Municipal, par 16 voix pour, décide les actions suivantes :

Article 1 :

Approuver le Compte Financier Unique 2024 du budget des Centrales Photovoltaïques décomposé comme suit :

- Section de fonctionnement :
 - Recettes de fonctionnement 2024 : 9 327.94 €
 - Dépenses de fonctionnement 2024 : 7 060.00 €
 - Résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 : 2 267.94 €
 - Résultat reporté de l'exercice 2023 : - 1476.96 €
 - Résultat de clôture de la section de fonctionnement 2024 : 790.98€
- Section d'investissement :
 - Recettes d'investissement 2024 : 7 060.00 €
 - Dépenses d'investissement 2024 : 4 735.00 €
 - Résultat d'investissement de l'exercice 2024 : 2 325.00 €
 - Résultat reporté de l'exercice 2023 : 135 070.13 €
 - Résultat de clôture de la section d'investissement 2024 : 137 395.13 €

Article 2 :

Donner pouvoir à monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Maire.

Philippe MOUHEL



La secrétaire de séance,

Vanessa FRUIT

